



Admissions policy Conditions générales d'admissibilité



Les conditions d'admissibilité des élèves à AISC sont fixées par le conseil d'administration de l'école (Administration Board) et en conformité avec les réglementations locales et nationales. De plus, l'école se réserve le droit d'exclure un élève ou de demander des mesures spéciales spécifiques, à la charge des parents, si les résultats ou les capacités de l'élève diffèrent de manière significative de ce qui est requis par l'école.

Résidence

Les élèves inscrits à AISC doivent résider avec leurs parents ou leurs tuteurs légaux, pour toute la durée de leur séjour à Chennai. AISC n'a pas d'internat pour ses élèves. AISC n'offre pas de solution d'hébergement pour les élèves dont les parents travaillent et habitent en dehors de Chennai.

Non-discrimination

AISC promeut la notion de diversité au sein de la communauté internationale que forment ses élèves, leurs parents, son corps professoral et ses employés. L'école s'assure que chaque élève est traité avec respect et dignité et qu'il est protégé de toute discrimination, intimidation, maltraitance physique ou morale de la part d'autres élèves ou d'adultes. L'école traite chaque élève de manière égalitaire quelque soient ses origines et caractéristiques personnelles (nationalité, ethnicité, religion, etc). AISC souhaite offrir à chacun de ses élèves un accès à des programmes d'études de qualité, à des conseils et un support en matière d'orientation, de préparation et de passage des examens pour poursuivre des études supérieures, ainsi qu'un large choix d'activités sportives et extra-scolaires. Le règlement interne, les modes de communication et les opportunités de développement professionnel des membres du corps professoral vont tous dans ce sens.

Aucun élève dont le profil correspond aux critères définis ici ne se verra refuser l'admission à AISC pour des raisons liées à ses origines ou caractéristiques telles que race, couleur, sexe, religion, nationalité, appartenance ethnique. De même, les critères de race, couleur, sexe, religion, nationalité, appartenance ethnique ne pourront en aucun cas affecter le traitement, l'évaluation ou toute autre considération au sujet des élèves.

Dans le cadre des limites et contraintes définies par le conseil d'administration et les directives du gouvernement local, AISC accepte l'admission d'élèves présentant des handicaps, dans la mesure où les ressources en place lui en donnent la possibilité. Cela implique notamment la capacité à fournir les conditions matérielles nécessaires, la formation du personnel éducatif et l'impact sur les conditions d'apprentissage pour les autres élèves.

Critères d'admission

Dans tous les cas, l'admission d'un élève est déterminée par le Responsable des Admissions et/ou le Directeur de l'école, sur la base des critères suivants :

Admissions FAQs Foire aux Questions



Q. Quand dois-je envoyer mon dossier d'inscription ?

Il n'y a pas de date limite d'envoi des dossiers d'inscription. Cependant, dans la mesure où votre déménagement et installation à Chennai sont confirmés, il est plus sûr d'envoyer le plus tôt possible vos dossiers d'inscription, accompagnés du paiement des frais de dossiers.

Q. Puis-je inscrire mon enfant dès maintenant ?

Oui. AISC accepte de nouveaux arrivants toute l'année, jusqu'au début du mois de mai (les vacances scolaires d'été sont en juin et juillet)

Q. Quand est-ce que débute l'inscription des enfants pour la rentrée ?

L'année scolaire commence début août. Nous commençons l'inscription des élèves pour la rentrée dès les mois de janvier-février.

Q. Quel est le nombre d'élèves maximum par classe ?

Le nombre d'élèves maximum par classe est de 20, pour tous les niveaux, excepté la maternelle. Dans les faits, l'effectif moyen varie de 15 à 20, selon les classes.

Q. Mon enfant peut-il sortir librement de l'école ?

Non, car pour des raisons de sécurité, AISC opère sur un campus fermé et gardé, dont toute entrée ou sortie est contrôlée. Si votre enfant doit sortir au cours de la journée, pour quelque raison que ce soit, il vous faudra prévenir l'accueil (Main Reception). De ce fait, l'école n'accepte pas d'élève « externe » (rentrant chez lui tous les jours pour le déjeuner).

Q. L'école fournit-elle les repas ?

Oui. La cafeteria propose un choix de menus, tout au long de la journée. Elle propose des menus complets ainsi que des produits à la carte, des snacks et des boissons. Les produits à la carte, snacks et boissons peuvent aussi être achetés dans la boutique PTA, près de la piscine (ouverte toute la journée également). Le paiement s'effectue à l'aide d'une carte magnétique rechargeable.

Q. Mon enfant peut-il amener son repas (lunch box) ?

Les enfants peuvent apporter leur propre repas (lunch box). Il y a dans la cafeteria des réfrigérateurs pour stocker et des fours micro-onde pour réchauffer, à disposition.

Q. Existe-t-il un système de ramassage scolaire ?

Oui. AISC a mis en place des bus de ramassage scolaire desservant de nombreux quartiers du sud de Chennai. Cependant, certains quartiers trop éloignés ne bénéficient pas de ce service. Le coût du ramassage scolaire est de 1250 dollars par an, par enfant, pour 2 trajets (aller et retour). On peut également souscrire au système de ramassage pour un seul trajet par jour (aller ou retour). Les bus assurent un transport porte à porte, dans la mesure où les enfants habitent sur le trajet prévu.

Q. Existe-t-il un internat ?

Non, AISC n'offre pas la possibilité aux élèves d'être internes. Il n'y a pas de possibilité d'hébergement. AISC ne peut accepter les élèves dont les parents ou les tuteurs légaux ne résident pas à Chennai.

Q. Quels sont les horaires des classes ?

Les classes débutent à 8 :30 et se terminent à 3 :30 l'après-midi.

Q. Y a-t-il un uniforme ?

Non. On attend des élèves qu'ils portent une tenue adaptée, « propre et correcte » à l'école et lors des évènements scolaires. Les critères vestimentaires doivent prendre en compte les nombreuses nationalités et cultures présentes au sein de la communauté. Les élèves se doivent de porter des tenues acceptables au regard de l'opinion générale et qui ne perturbent pas l'environnement éducatif. Un uniforme spécifique est requis uniquement lors des déplacements organisés dans le cadre de compétitions sportives. La tenue de sport est fournie par l'école.

Document Checklist Liste des Documents à fournir



L'examen du dossier d'inscription à l'AISC ne pourra commencer qu'une fois que l'ensemble des documents requis auront été réceptionnés par le service des admissions (Admissions Office). Afin d'accélérer le processus, nous vous recommandons de scanner et d'envoyer les documents en pièces attachées, sous format de fichier pdf, à l'adresse email suivante: admissionsdirector@aischennai.org

Vous nous ferez ensuite parvenir les originaux lors de votre visite à AISC ou par courrier postal.

Demande d'inscription (Application Form)

Un formulaire d'inscription, complété et signé, par enfant

Fiche d'information médicale (Health Form)

Une fiche par enfant, complétée et signée par les parents

Formulaire d'examen médical (Physical Examination Form)

Complété, signé et portant le tampon du médecin ou de l'infirmière ayant réalisé l'examen

Bulletins scolaires (Academic Records)

Les bulletins les plus récents, couvrant au minimum les 3 années précédentes (sous réserve que l'enfant soit assez âgé pour cela), montrant les matières qui ont été suivies et les résultats obtenus.

Pour une inscription en 3^{ème} et au dessus, il faut fournir les « transcripts » (relevés de notes plus détaillés, par matière) pour chaque semestre, en incluant le semestre en cours.

Les bulletins et transcripts doivent être traduits en anglais s'ils sont rédigés dans une autre langue.

Lettre de recommandation confidentielle (Confidential Letter of Recommendation)

Une lettre par enfant, établie par l'un des professeurs principaux ou bien un responsable de cycle de l'établissement actuellement fréquenté, concernant le niveau de résultats et d'efforts déployés par l'élève, sa motivation et son comportement.

Résultats obtenus dans les tests standardisés (Standardized Tests Scores)

La plupart des écoles américaines, aux états unis et dans le monde, procèdent à des tests standardisés permettant de comparer les niveaux de performance à des « normes », par exemple : MAP, CAT, ITBS, SAT ou PSAT. Si votre enfant a participé à l'un de ces tests, merci de fournir les résultats les plus récents.

Copie du Passeport de l'élève et de ses parents

Fournir la copie de la page avec la photo et les identifiants

Copie du visa indien de l'élève (Copy of applicant's Indian Visa)

Cette copie pourra être fournie plus tard, lorsque le visa aura été obtenu

- Photos (Photographs)**
2 photos d'identité récentes, au format passeport, de l'élève et de chaque parent

- Lettre de l'employeur (Employment Letter)**
Etablie par l'entreprise employant l'un ou l'autre des parents en Inde, certifiant qu'il est employé et réside à Chennai et précisant la durée estimée du séjour ou du contrat

- Frais de dossier (Application Fee)**
Ceux ci sont de 400 \$ (soit 30,000 roupies) par élève, non remboursables et doivent être payés au moment du dépôt du dossier, en cash (dollar US ou roupies), par chèque ou par virement bancaire.

- Certificats de vaccinations (Immunization Records)**
Copies des certificats de vaccinations et des derniers rappels en date (ou bien des pages du carnet de santé correspondantes)